

## Procès verbal du conseil d'établissement du 04 Octobre 2012

### Membres de l'administration

- **Chef d'établissement : Mme Monique ROINÉ**
- **Directeur de l'école primaire : M. Stéphane BERTRAND-BOURLAUD**
- **Gestionnaire comptable : Mme Marina BONNET**
- **Conseiller Principal d'Education : M. Bruno ETCHEGORRY**
- **Chef de l'antenne à HCMV de l'Institut français du Vietnam : M. Nicolas BERGERET**

### Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation

- **M. Tristan PENNEL**
- **Mme Hélène EXBRAYAT**
- **Mme Catherine GRANET**
- **Mme Stéphanie HULOT – Remplacée par Mme LE THIEN**

### Représentants des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service

- **M. DINH Quoc Thang**

### Représentants des parents d'élèves

- **M. Jacques SCHELLEKENS (APE-LEA) – Remplacé par Mme METHAIS Raphaëlle**
- **M. Jean-Louis WOTAWA (APEP) – Remplacé par Mme MANI Sophie**
- **Mme Bérengère TRELUYER (APEP)**

### Représentants des élèves

- **Mlle Mia LAM**
- **Mlle Jessica DANG GUAY**

### Personnalités invitées à titre consultatif

- **Le Consul Général: M. Fabrice MAURIÈS**
- **Le Conseiller A.F.E à HCM Ville : M. Marc VILLARD**
- **Personnalité cooptée : M. Didier LACHIZE**
- **Personnalité cooptée : M. Loïc GOURMELON**
- **Le Conseiller A.F.E : M. TESTARD Michel - Remplacé par M. PLANCHON Eric**

### L'ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du PV du Conseil d'établissement du 12/06/2012
- 2- Structures – Effectifs – Bilan de rentrée
- 3- Carte des emplois
- 4- Projet d'établissement 2012/2013
- 5- Questions financières
- 6- Budget 2013
- 7- Questions diverses

Madame le Proviseur accueille les membres du CE qui siègent pour la dernière fois dans cette formation, les membres étant renouvelés comme chaque année courant Octobre. Elle accueille également M. Nicolas BERGERET, Chef de l'antenne à HCMV de l'Institut français du Vietnam, qui remplace Mme Paule IGNATIO.

### **1. Approbation du PV du Conseil d'Établissement du 12 juin 2012**

Le Procès verbal est approuvé à l'unanimité.

### **2. Structures – Effectifs – Bilan de rentrée**

Mme Roiné présente un bilan de la rentrée de septembre 2012

L'effectif total est fin septembre de 861 inscrits (présents), soit une hausse de 20% des effectifs (46% depuis l'ouverture de l'établissement au quartier 9). 225 nouveaux élèves ont rejoint le lycée, dont 101 venant d'autres établissements d'HCM-Ville, 62 de France, 17 du réseau AEFÉ et 17 d'autres pays hors AEFÉ.

Le primaire compte 499 inscrits. La répartition par nationalité est presque inchangée : 80% français, 12% vietnamien, 8% autres nationalités dont la diversité est en hausse.

Mme Roiné détaille les effectifs par niveau.

Le lycée est donc proche de sa capacité d'accueil maximale, qui se situe vers 900 élèves. Elle précise que dans la plupart des niveaux, il reste des places disponibles permettant encore d'accueillir quelques élèves, si besoin était. L'équipe enseignante était au complet dès la rentrée à tous les niveaux.

### **3. Carte des emplois**

Il s'agit de définir les ouvertures, fermetures ou modifications de postes de résidents, titulaires de l'Education Nationale, recrutés directement par l'établissement mais dépendant de l'AEFE. Mme Roiné informe les membres du CE du départ de M. Souali, conseiller pédagogique langue au premier degré. Il est déchargé à mi-temps de sa classe pour répondre à la mission de formateur et conseiller. M. Souali était également très impliqué dans la coopération française puisqu'un partenariat lie le Lycée Marguerite Duras avec l'Université Pédagogique et le Service de l'Enseignement et de la Formation de Ho Chi Minh Ville. Afin de poursuivre ces missions, Mme Roiné propose la transformation du poste d'expatrié, qui est déplacé à Pekin, en poste de résident. Le Conseil d'Établissement se prononce favorablement sur cette demande.

### **4. Projet d'établissement 2012/2013**

Mme Roiné ne détaille pas à nouveau le Projet d'Établissement que les membres du C.E. connaissent bien. Elle souhaite toutefois présenter les nouvelles propositions :

- **mise en place d'une garderie payante.**

Le Lycée constate la présence non signalée d'environ 70 élèves du primaire en moyenne qui restent sur place entre 14 et 16h, et prennent le bus de 16h, ou bien attendent leurs parents. Leur présence n'est pas anticipée, car les parents n'informent pas l'administration à l'avance. Il est donc proposé de régulariser cette situation, sous conditions.

Le Lycée mettra en place une garderie, encadrée par deux adultes qui proposeront des animations et jeux.

L'activité commencera après une récréation (de 14h à 14h30) et se terminera à 16h00.

Les conditions d'inscription sont les suivantes :

- les deux parents travaillent
- un frère ou une sœur ne quitte l'établissement qu'à 16 heures

Le nombre de jours de garderie sera de 3 au maximum par semaine. La garderie sera payante au prix de 35 € par semestre pour un jour de garderie par semaine, la première journée sera gratuite pour les boursiers ne participant à aucune activité périscolaire.

Mise en place : à la rentrée de Novembre, après information des familles concernées et inscriptions.

A la question de l'incidence sur le transport scolaire, Mme Roiné répond par la négative étant donné que ces enfants prennent déjà le bus de 16h.

A partir de la mise en place de ce service de garderie, les élèves non-inscrits devront quitter l'établissement à 14h15.

Suite aux interventions de M. Mauriès et de M. Villard qui s'inquiètent d'une possible rigidité des conditions conduisant à des situations difficiles pour les familles, la Direction confirme qu'elle examinera les cas particuliers avec bienveillance.

- **Autre proposition : accompagnement scolaire au primaire.**

Il s'agit de proposer à certains élèves (sur demande des parents et/ou des enseignants) une révision des leçons, une fois par semaine. Les élèves concernés après une récréation de 14h15 à 14h45 seront encadrés par les enseignants dans un groupe de 10 à 14 élèves, pour une séance de révision des leçons du cours (14h50 à 15h50). Cette activité est gratuite.

Un participant fait remarquer qu'un élève boursier aura ainsi la possibilité, gratuitement, d'avoir dans l'établissement 3 après-midi encadrés : une activité périscolaire, la garderie encadrée, un soutien aux leçons. Mme Roiné explique que, même si les parents inscrivent les enfants aux séances d'accompagnement scolaire, les enseignants valideront les demandes en fonction du nombre d'enfants inscrits et des besoins réels de l'élève.

Le CE doit ensuite se prononcer sur les activités et voyages :

#### **Activités périscolaires:**

Quatre activités sont supprimées faute de succès, 25 sont en place, il reste quelques places disponibles, une nouvelle activité est proposée.

Les entraîneurs du football demandent l'organisation d'une séance supplémentaire le mardi soir, au Lycée de 16h à 18h00 pour des collégiens membres du club du samedi. Un retour en bus est organisé ; les coûts sont absorbés par les sponsors du club, donc sans coût supplémentaire pour les familles. L'activité démarrera rapidement.

#### **Voyages :**

Mme Roiné rappelle que le CE doit se prononcer sur le principe des voyages et sur le montant de la participation des familles. Le Proviseur précise que les montants annoncés représentent un maximum car à l'heure actuelle, tous les devis ne sont pas parvenus à l'établissement. Toutefois, par principe, les projets de voyage sont toujours présentés au premier CE afin de permettre d'engager des dépenses rapidement. Le CE doit donc se prononcer sur un budget maximum tel que connu à la date du CE, basé sur des estimations ne prenant pas en compte les réductions sur billets d'avion (billets groupe, hébergement en famille plutôt qu'en hôtel, sponsoring, etc.). L'expérience des années précédente semble confirmer que les familles adhèrent aux projets de voyages. Cette affirmation est contestée par l'APE qui estime que certaines familles renoncent par avance à envoyer leurs enfants pour des raisons financières. Mme le Proviseur intervient pour préciser que le FSE (foyer socio éducatif) a été créé l'année dernière pour justement permettre de venir en aide aux familles en difficulté et que dans certains cas, les parents refusent la participation aux voyages de leurs enfants pour d'autres raisons. D'ailleurs, les organisateurs de voyage ont déjà prévu l'organisation d'un certain nombre d'actions permettant de diminuer la participation des familles. Comme l'année précédente, ces sorties auront lieu durant une semaine commune au mois de mai, afin de ne pas perturber les cours régulièrement durant l'année scolaire. Par contre, les rencontres dans d'autres établissements sont soumises au calendrier de l'établissement organisateur.

Mme Roiné présente tous les projets concernés :

En Natation, un tournoi AEFÉ est organisé à Kuala Lumpur, du 27 au 31 Mars. Sélection de 20 élèves+2 accompagnateurs, 3 jours sur place, budget 300€ maximum par élève.

En Athlétisme, un tournoi AEFÉ est organisé à Singapour, du 17 au 19 Mai. Sélection de 20 élèves+2 accompagnateurs. Budget 500€ maximum par élève.

Une rencontre autour du théâtre est prévue à Bangkok, dans la semaine du 6 Mai. 20 élèves et deux accompagnateurs sont concernés pour un budget de 600€ maximum par élève.

Un voyage des classes de 4<sup>ème</sup> est prévu à Singapour, 56 élèves et les professeurs, pluridisciplinaire, orienté sur « la ville », du 13 au 17 Mai. Le budget de 900€ maximum par élève, pourra être revu en baisse si l'hébergement est assuré dans les familles du Lycée français, mais les déplacements guidés à Singapour restent assez chers.

A Singapour également du 13 au 17 Mai, pour 6 Lycéens de l'option Arts Plastiques : visite des musées de Singapour. Budget 500€ maximum par élève.

Un dernier projet est celui de Tokyo : une classe de seconde, 24 élèves et 2 accompagnateurs travaillent depuis la rentrée sur le Japon. Le voyage est prévu du 13 au 17 Mai. Le budget de 1600€ maximum par élève tient compte d'un hébergement en hôtel. Or, un contact a été pris avec le lycée français de Tokyo pour envisager un hébergement en famille.

Une discussion générale a lieu concernant le problème de l'affichage de prix budgétaires élevés, tandis que le prix réel sera moindre. Il est rappelé que l'accord du CE est indispensable pour lancer l'organisation et que même en cas de dépassement d'un euro, un CE extraordinaire devait se tenir. Mme Roiné précise que pour avoir une chance de voir baisser les prix, il faut procéder à certaines réservations dès maintenant.

Les projets sont soumis globalement au vote et approuvés à la majorité, avec 3 abstentions

## **5. Questions financières**

### **Modification du règlement financier de l'établissement.**

Pour faire face aux impayés fréquents en cas d'inscription d'élèves en cours d'année, il est proposé de modifier le règlement financier comme suit : « En cas d'arrivée en cours d'année, le trimestre entamé est dû au prorata de la date d'arrivée étant entendu que tout mois entamé est à payer dans son intégralité. Dans ce cas, le règlement est exigé en même temps que les frais de première inscription. »

La modification est approuvée à l'unanimité.

### **Décision budgétaire modificative**

Le CE est informé d'une décision budgétaire modificative (n°2) au budget en cours (année civile 2012) et du budget 2013. Le CE n'a pas capacité à se prononcer sur les documents budgétaires (*dont l'approbation revient au CA de l'AEFE à Paris pour les EGD*)

DBM2 : tient essentiellement compte du surcroît d'inscriptions lors de la rentrée 2012, en recettes, et en conséquence en dépenses du surcroît d'achat de fournitures correspondantes à ces nouveaux inscrits.

## **6. Le Budget 2013 (année civile)**

Les recettes issues des familles sont basées sur une projection d'inscrits de 860 de janvier à juin 2013 et de 877 entre septembre et décembre 2013, dont 180 nouveaux payant les frais de première inscription.

Les recettes issues de subventions reçues de l'AEFE correspondent principalement aux bourses scolaires.

Les chapitres « spéciaux » sont par définition équilibrés en recettes et dépenses et correspondent par exemple à la participation reçue des familles pour les dépenses de voyage scolaires engagées par l'Etablissement.

On note l'augmentation des créances irrécouvrables et des provisions pour créances douteuses. Ceci traduit l'augmentation des impayés. Dans la discussion, on entend que les retards de paiement, qui peuvent se traduire par des impayés sont en forte hausse cette rentrée, une situation très nouvelle.

Dans la section investissement, un budget de 500 000 euros est prévu pour l'extension des bâtiments. Ceci est une prévision budgétaire, aucun projet ni schéma n'étant arrêté à ce jour.

Le résultat courant est excédentaire d'environ 300'000€ en 2012 et d'environ 400'000€ au budget 2013, et abonde les réserves de fonctionnement. Celles-ci permettent de couvrir les créances douteuses, les indemnités de départ et 75 jours de fonctionnement courant (réglementaire).

Concernant l'investissement, l'AEFE demande au Lycée de constituer des provisions et de commencer à réfléchir à toute solution possible d'extension du Lycée, sans exclure a priori aucune solution et sans précipitation.

## **7. Points divers**

L'APEP a posé 2 questions concernant le parking et le fonctionnement de la cantine. Concernant le parking, un retard d'environ deux mois est dû à des contestations sur la propriété ou l'usage du terrain par des voisins. Le problème géré durant l'été par M. le Consul Général et Mme le Proviseur, est maintenant réglé. La livraison du parking est prévue pour le 20 novembre, les travaux avancent selon le calendrier annoncé.

Le fonctionnement de la cantine a été amélioré (délais d'attente, surveillances, ordre) et on constate d'ailleurs que l'on pourrait accueillir sans difficultés un deuxième service pour les secondaires, ce qui est intéressant dans l'optique de l'augmentation des effectifs.

L'APE a posé 8 questions, mais les sujets ayant été abordés lors du Conseil pour l'essentiel, Mme le Proviseur répond aux questions non traitées :

Il n'y a effectivement pas eu de communication de l'établissement concernant la garderie pour le primaire, car sa mise en place n'avait pas été présentée en C.E.

Les effectifs des enseignants au primaire (comme au secondaire) sont complets. Un recrutement pour un enseignant FLE aura lieu en Janvier pour pourvoir à un départ programmé.

La proportion de français et francophones par classe relève du secret professionnel et ne saurait être communiquée publiquement.

Les voyages scolaires sont préparés en classe et une communication lors des réunions parents-professeurs avant le CE paraît donc logique. Il s'agit dans un premier temps d'informer les parents du projet et de sonder leur intérêt.

Mme le Proviseur annonce enfin que le Lycée accueillera la 3<sup>ème</sup> coupe Asie de football des établissements de l'AEFE du 11 au 14 Avril 2013. Les 140 collégiens de 7 autres lycées devront être accueillis dans les familles qui seront sollicitées prochainement. Le tournoi se déroulera sur les terrains de l'université des sports dans le district 9. L'organisation est pour l'instant pilotée par un comité restreint réuni par Mme le Proviseur.

Tous les points étant traités, la séance est levée à 17h50

Le Secrétaire de séance,

Didier LACHIZE

Le Président de séance,

Monique ROINÉ